

LETTRE ÉCONOMIQUE

Égypte

Une publication du Service économique du Caire
Numéro 163 octobre 2025

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

+11,7%

Hausse moyenne du prix des carburants

Sommaire

ACTUALITÉS - 4 -

Relations économiques bilatérales..... - 4 -

Brèves économiques..... - 8 -

NOTES D'ANALYSE - 10 -

L'expansion du secteur halieutique face aux défis environnementaux..... - 10 -

Le numérique, un secteur en plein essor..... - 13 -

INDICATEURS - 16 -

« Lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double »

Isaac Newton

La tenue à Bruxelles le 22 octobre dernier du sommet à haut niveau entre l'Égypte et l'Union européenne peut apparaître comme une évidence, au regard du poids économique du bloc européen en Égypte : premier partenaire commercial (33 Md EUR en 2024, soit un quart des échanges égyptiens ; +40% en dix ans), grâce à la mise en œuvre d'un accord d'association en 2004 ; premier investisseur étranger (près de 30 Md EUR de stock). Il s'agit pourtant de la première rencontre dans ce format, tel un symbole du renforcement significatif de la relation bilatérale depuis près de deux ans. Appelée à l'instar d'autres bailleurs au chevet de l'Égypte dans le contexte d'une crise de liquidités aigüe, la Commission européenne a octroyé en mars 2024 un paquet de mesures financières de 7,4 Md EUR (dont une assistance macro-financière de 5 Md EUR) équivalent au montant du programme du FMI (8 Md USD), lui permettant dès lors de se hisser également au rang de l'un des principaux partenaires financiers de l'Égypte.

Pour rappel, après le décaissement en décembre 2024 d'une première assistance macro-financière (AMF) « d'urgence » de 1 Md EUR, l'octroi d'une AMF supplémentaire de 4 Md EUR, dont la décision a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'UE en juin dernier, a fait l'objet pendant plus d'un an de négociations sur les critères associés à sa mise en œuvre, inscrits dans un protocole d'accord signé entre l'Égypte et l'UE le 22 juillet. Il repose sur trois principes : le soutien à la stabilité macro-financière, l'amélioration de l'environnement des affaires et de la compétitivité de l'Égypte, et enfin le soutien à la transition verte. En plus des 5 Md EUR d'AMF, le paquet de mesures financières de l'UE prévoit 1,8 Md EUR (en prêts et garanties) mobilisés par l'intermédiaire des institutions financières européennes, dans le but de générer plus de 5 Md EUR d'investissements directs, et 600 M EUR de subventions accordées pour des priorités spécifiques, dont 200 M EUR pour la question migratoire.

Le sommet de la semaine dernière a permis d'entamer la déclinaison de certains volets du paquet de mesures financières, notamment la formalisation de la signature du protocole d'accord relatif à l'AMF, alors que le premier des trois décaissements (1 Md EUR) de l'accord de prêt de 4 Md EUR devrait intervenir d'ici à la fin d'année, et l'annonce de programmes de subventions.

Concrètement, que veut dire ce paquet de mesures financières pour nos entreprises ? Par son montant sans précédent pour l'Union européenne, l'AMF conforte le soutien financier apporté par les bailleurs à la stabilité macroéconomique de l'Égypte, notamment en termes d'entrées de devises qui demeurent volatiles. Par ses objectifs, l'AMF constitue aussi une incitation supplémentaire adressée aux autorités égyptiennes à accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles figurant dans le programme FMI. Les deux enveloppes sont en effet intrinsèquement liées, en termes de calendrier d'abord : le maintien du programme FMI conditionne les décaissements des fonds européens qui devraient donc être intégralement versés avant la fin 2026. Elles sont également complémentaires en termes de

critères conditionnant les décaissements, notamment ceux liés à l'amélioration de l'environnement des affaires où l'Union européenne prend en compte les intérêts spécifiques européens. Enfin, la mobilisation de 1,8 Md EUR en prêts et garanties au travers des banques européennes (BERD et BEI notamment) vient significativement accroître les financements disponibles pour la mise en œuvre de projets en Égypte, publics comme privés, dans des conditions conformes aux standards de ces institutions.

Pour l'incarner, les deux partenaires ont annoncé l'organisation en 2026 au Caire d'un nouveau forum d'affaires, après le succès de celui de juin 2024 qui avait réuni plus de 1 000 entreprises européennes, parmi lesquelles celles de France constituaient le groupe le plus important.

Pascal FURTH, Chef du Service économique

ACTUALITÉS



Ambition Africa

Les 18 et 19 novembre 2025, Business France, l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française, organise la 7^{ème} édition d'Ambition Africa à Bercy. Rendez-vous incontournable des relations économiques et commerciales entre la France et l'ensemble du continent africain, l'évènement réunira ministres, ambassadeurs, dirigeants d'entreprises et intervenants de haut niveau venus de l'ensemble de l'Afrique.

Placée sous le haut patronage du Président de la République, Emmanuel Macron, et soutenu par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique et le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, l'édition 2025 rassemblera plus de 1 500 participants, dont la moitié en provenance d'une quarantaine de pays africains.

Ambition Africa s'articulera autour de 17 tables rondes thématiques et sectorielles, consacrées à la santé, l'agriculture & l'agroalimentaire, l'IA, les énergies renouvelables, le transport et la logistique, la formation, l'eau et les déchets, le tourisme, le sport, la mobilité urbaine, les produits de luxe, le financement des PME africaines etc. En parallèle des tables rondes, plus de 2 000 rendez-vous B2B seront organisés et toutes les entreprises auront également accès aux cocktails de networking.

➡ Programme et inscription ici : <https://event.businessfrance.fr/ambition-africa/>

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants d'octobre 2025 :

14 octobre : lancement officiel de l'initiative #BrighterFuture à la Résidence de France. Bel Égypte et son partenaire Samusocial International Égypte ont signé un protocole d'accord avec HyperOne et Mansour Group/Manfoods, marquant le lancement officiel du programme, dont l'objectif est d'accompagner 1 500 jeunes issus de milieux vulnérables - notamment ceux de plus de 18 ans ayant quitté les foyers d'accueil - travers 45 000 heures de formation suivies d'un accès à des opportunités d'emploi au sein de Bel Égypte et de ses partenaires.



16 octobre : tenue du **premier Comité des transports** organisé par la Chambre de commerce et d'industrie française en Égypte (CCIFE). Présidé par Wadii Bouchiha, PDG de RATP Dev Mobility Cairo, il a réuni ses membres autour d'un échange riche et constructif. Porté par une vision commune et une volonté partagée d'accélérer le développement du secteur, ce comité inaugure une nouvelle dynamique de coopération au sein de l'écosystème des transports.



12 au 18 octobre : le Service économique a accompagné une **mission d'expertise sur l'hydrogène décarboné** à Paris, pour une délégation institutionnelle égyptienne. Cette mission s'inscrit dans le cadre du Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE), mis en œuvre par l'AFD, qui vise à renforcer les capacités du Comité national de l'hydrogène bas carbone égyptien.

La délégation était composée de 14 représentants issus des principales institutions membres du Comité – la Primature, le ministère de l'Électricité et des Énergies renouvelables, l'Egyptian Electricity Holding Company, l'Egyptian Electricity Transmission Company, le Fonds souverain égyptien, la New and Renewable Energy Authority et la Zone économique du canal de Suez. La mission a permis de mettre en évidence le fort potentiel de développement de l'hydrogène vert en Égypte, tout en favorisant des discussions sur les défis techniques, réglementaires et financiers de sa mise en œuvre. Les échanges ont également ouvert des perspectives de coopération bilatérale avec les entreprises françaises déjà positionnées sur la filière.



18 au 21 octobre : visite du Directeur général des douanes et droits indirects, Florian Colas, à l'invitation du Ministre et Président de l'Autorité du contrôle administratif égyptienne, Amr Adel. Cette riche visite a donné lieu à un séminaire sur les réformes menées par l'Égypte en matière de simplification des procédures douanières et de facilitation du commerce et des investissements en présence du Ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur, M. Hassan El Khatib, du Vice-ministre des Finances, M. Sherif Elkilany, du Directeur de l'autorité douanière égyptienne, M. Ahmed Amawi, du Président-Directeur

général du GAFI, M. Hossam Heiba, et de l'Ambassadeur de France. M. Florian Colas a également eu l'opportunité de visiter le port d'Alexandrie et le centre logistique MTS à l'aéroport du Caire. Cette visite constitue une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération bilatérale en matière douanière et de lutte contre la corruption, dans le cadre de la déclaration d'intention signée en juin 2025.



21 octobre : la CEO Women Conference 2025, placée sous le thème « Women in Tech: Driving the Future », a réuni de nombreuses personnalités égyptiennes et françaises autour de la place des femmes dans le numérique. Invitée d'honneur de cette 4^{ème} édition, la France a réaffirmé, par la voix de Marilyne Olszak (Ministre conseillère, Cheffe adjointe de mission à l'Ambassade de France), son engagement commun avec l'Égypte à faire de la technologie un levier d'inclusion, d'innovation et d'autonomisation des femmes.

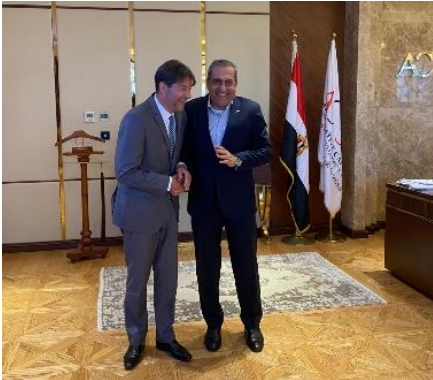


22 octobre : le 30^{ème} Séminaire franco-égyptien des céréales s'est tenu en présence de l'Ambassadeur de France, du Dr Tarek El Hobi, Président de l'Autorité nationale de sécurité alimentaire, et de Philippe Heusele, Président du comité des relations internationales d'Intercéréales. Organisé par Intercéréales – France Export Céréales, l'événement a réuni les acteurs français et égyptiens du secteur pour échanger sur les tendances des marchés mondiaux et l'offre de blé française.



28 octobre : rencontre du Chef du service économique avec le Dr Khaled Abbas, Président de l'Administrative Capital for Urban Development (ACUD), en charge du développement du projet de la Nouvelle Capitale Administrative (NCA), située à une

cinquanta kilomètres à l'est du Caire. L'occasion d'échanger sur le modèle unique de gouvernance de la NCA – première capitale au monde à être entièrement détenue et gérée par une société, sur les étapes de développement de ce projet d'envergure destiné à accueillir à terme plus de six millions d'habitants, ainsi que sur les opportunités de coopération pour les acteurs français.



30 octobre : la première édition du One Health Summit, organisée par AXA OneHealth, a réuni des acteurs égyptiens, français et internationaux de l'écosystème de la santé autour d'une vision intégrée et durable du secteur. En ouverture de l'événement, Mme Marilyne Olszak, ministre conseillère et cheffe adjointe de mission à l'Ambassade de France en Égypte, a rappelé que la santé constitue l'un des piliers majeurs du partenariat stratégique franco-égyptien, réaffirmé à l'occasion de la visite du président Emmanuel Macron en Égypte plus tôt cette année.



Brèves économiques

1- L'Égypte enregistre un taux de croissance de 4,39% durant l'exercice 2024/25

Après 2,4% durant l'exercice 2023/24, la croissance du PIB égyptien a atteint 4,39% au cours de l'exercice 2024/25, selon le [ministère de la Planification et du Développement économique](#), soit un niveau supérieur aux prévisions du FMI (4%). En particulier, le taux de croissance s'est élevé à 5,03% au 4^{ème} trimestre de l'exercice 2023/24, un niveau trimestriel inédit depuis environ 3 ans. Cette expansion économique, intervenue malgré les perturbations régionales et mondiales et la contraction des recettes du canal de Suez, a été principalement portée par la croissance de l'activité des secteurs du tourisme (+19,3% sur l'année), de l'industrie manufacturière hors hydrocarbures (+18,8%) et des technologies de l'information et de la communication (+14,6%).

2- Approbation de la création de trois nouvelles zones franches industrielles

Le gouvernement égyptien a [approuvé la création de trois zones franches](#) privées à Beni Suef, New Alamein et 10th of Ramadan, qui devraient mobiliser environ 207 MUSD d'investissements et permettre la création de 15 000 emplois. Ces projets comprennent notamment la construction d'une usine de PVC par le groupe chinois Kentier, d'une usine textile (vêtements et chaussettes) par Alpine, d'un complexe métallurgique par le groupe saoudien Keenan Holding (41 MUSD) et d'une usine de tôles laminées à froid par l'entreprise égyptienne Ashry Steel (environ 60 MUSD). Ils s'inscrivent dans la stratégie du gouvernement visant à renforcer les exportations industrielles égyptiennes et à attirer davantage d'investissements privés. À l'occasion de cette annonce, le Premier ministre Mostafa Madbouly a souligné l'efficacité du mécanisme des zones franches pour dynamiser le secteur industriel, tout en insistant sur la nécessité de simplifier les procédures administratives et d'accélérer la délivrance des licences pour les entreprises privées.

3- Relèvement de la note souveraine égyptienne et croissance revue à la hausse

Le 10 octobre, l'agence S&P Global a [relevé](#) la note souveraine de l'Égypte à B (contre B- auparavant). Cette revalorisation est justifiée par les réformes engagées par les autorités égyptiennes, qui ont entraîné un rebond de la croissance à 4,4% en 2024/25 (contre 2,4% en 2023/24). S&P souligne notamment les réformes en faveur du secteur privé et de la réduction de l'empreinte de l'État, l'élargissement de l'assiette fiscale, et la réalisation d'un excédent primaire satisfaisant en 2024/25, qui sont autant d'éléments propices à la poursuite de la consolidation budgétaire, malgré le niveau des dépenses d'intérêt qui représentent 73% des recettes publiques en 2024/25. De plus, l'agence met en avant l'engagement des autorités à maintenir un taux de change flexible, contribuant à l'amélioration des comptes extérieurs et à la crédibilité du cadre macroéconomique. La confiance des marchés se redresse, en dépit d'un contexte régional instable et de la forte volatilité mondiale liée aux droits de douane américains. L'agence Fitch a, de son côté, confirmé la note « B » avec perspective stable. Dans le même temps, dans ses [World Economic Outlook](#) (octobre 2025), le FMI a revu à la hausse ses prévisions de croissance de l'Égypte pour 2026, de 4,1% (prévisions de juillet) à 4,5% (prévisions actuelles).

4- Hausse des prix des carburants au mois d'octobre

Le 17 octobre, le ministère du Pétrole a [relevé](#) pour la deuxième fois cette année le prix des carburants, avec des hausses entre +10,5% pour l'essence (95-Octane) et +12,9% (Diesel), à la fois inférieures à celles intervenues en avril (entre +11,8% et +14,8%) et aux anticipations (entre 15% et 25% annoncées). La baisse des prix mondiaux du pétrole, la stabilisation du taux de change et la sécurisation des besoins pétroliers du pays devraient a priori permettre au ministère de ne pas rehausser les prix avant au moins un an. Cette hausse s'inscrit dans le cadre du programme du FMI, l'Égypte s'étant engagée à mettre un terme aux subventions au secteur énergétique d'ici la fin de l'année 2025. Cette mesure pourrait toutefois entraîner une hausse de l'inflation mensuelle, attendue à 13,5% en octobre (contre 11,7% en septembre), et participer à l'augmentation des coûts de production et de transport des agriculteurs et transporteurs, notamment dans la filière des fruits, des légumes et des denrées alimentaires. De la même façon, les coûts de transport terrestre et maritime pourraient croître de 7% à 8%, tandis que les secteurs des télécommunications et de la construction s'attendent plutôt à une hausse modérée de leurs coûts d'exploitation.

5- Cairo Water Week : priorités stratégiques régionales pour la gestion de l'eau

La huitième édition du forum régional [Cairo Water Week](#), organisée par le ministère égyptien des Ressources en eau et de l'Irrigation avec le soutien de l'Union européenne, s'est tenue au Caire du 12 au 16 octobre. L'événement a réuni experts, chercheurs, organisations internationales, décideurs politiques et entreprises pour discuter des objectifs stratégiques de gestion durable de l'eau dans la région, enjeu stratégique pour l'Égypte qui fait face à un stress hydrique sévère. L'édition accordait une place particulière aux jeunes chercheurs et aux innovateurs mettant l'accent sur l'intelligence artificielle dans le secteur de l'eau. Intervenant en ouverture, le ministre des Ressources hydriques et de l'irrigation, Hani Sewilam, a présenté les projets de l'Égypte en matière d'irrigation, visant la reconversion de terres dans le Sinaï et le Delta pour augmenter les surfaces agricole, le renforcement de l'aquaculture et de l'hydroélectricité, le développement des infrastructures hydrauliques pour améliorer le suivi des niveaux d'eau, ainsi que l'utilisation de satellites, drones et digitalisation pour optimiser les canaux et infrastructures, et ainsi améliorer la prévision des pluies. L'événement a également souligné la volonté de l'Égypte de devenir un hub régional de technologies et d'expertise en eau, en renforçant la planification et la durabilité des ressources hydriques.

NOTES D'ANALYSE



L'expansion du secteur halieutique face aux défis environnementaux

Avec près de 110 millions d'habitants et une croissance démographique soutenue, l'Égypte fait face à des défis structurels en matière de sécurité alimentaire. Dans ce contexte, le secteur de la pêche et de l'aquaculture représente un atout stratégique, combinant création d'emplois, production alimentaire locale, potentiel d'exportation et développement territorial, notamment dans les zones rurales du Delta et des rives du Nil. À l'heure où le pays investit massivement dans ses infrastructures bleues (ports, fermes aquacoles, transport), ce secteur offre des opportunités économiques croissantes, tout en étant confronté à une surexploitation des ressources naturelles, à une pollution chronique et à des impacts accrus du changement climatique ainsi qu'à des potentiels risques sociaux.

Un secteur en forte croissance, en mutation rapide et soutenu par le gouvernement

Une production en forte en expansion, dominée par l'aquaculture. Premier producteur de poissons en Afrique, l'Égypte a vu sa production tripler en vingt ans (2,2 millions de tonnes en 2021), portée par l'essor rapide de l'aquaculture. Avec une production dont plus de 80 % provient de l'aquaculture, l'Égypte se classe aujourd'hui parmi les principaux producteurs mondiaux de poisson d'eau douce. La forte croissance de l'aquaculture a débuté à la fin des années 1990, alors que le secteur ne représentait encore moins de la moitié de la production halieutique nationale. Elle s'explique à la fois par la mise en œuvre d'un plan public d'infrastructures (création d'écloseries, de fermes piscicoles et de stations de collecte d'alevins) et par l'ouverture progressive au secteur privé, notamment via l'accès facilité au foncier et la possibilité de louer des terrains publics. L'aquaculture en étangs semi-intensive est le principal mode d'élevage en Égypte. La majorité des étangs, d'une superficie comprise entre 2 et 8 hectares, utilisent à la fois de l'eau saumâtre et de l'eau douce. Parallèlement, l'aquaculture intensive en bassins et en cuves connaît une croissance rapide, soutenue par l'État, qui exploite lui-même plusieurs fermes aquacoles publiques. Les fermes piscicoles sont principalement situées dans le nord du Delta, concentrant sur quatre gouvernorats - Kafr el Sheikh, Port Saïd, Sharkia et Beheira – la production de tilapia, qui représente 62% de la production aquacole. À eux seuls, les élevages de Kafr El Sheikh assurent environ 40% de la production totale de poissons d'élevage en Égypte.

Un secteur jugé prioritaire pour la souveraineté alimentaire et le développement des exportations. Selon la Vision 2030, le gouvernement ambitionne de porter la production halieutique nationale à 3 millions de tonnes par an d'ici 2030, afin d'atteindre le seuil de souveraineté alimentaire¹ et de renforcer des exportations encore limitées (22 226 tonnes

¹ La production halieutique égyptienne couvre environ 80% de la consommation locale, pour une consommation annuelle de 21kg/personne versus environ 9kg pour la viande.

en 2023), principalement à destination de l'Arabie saoudite, de la Jordanie, du Bahreïn, du Qatar et des États-Unis. Le marché européen, désormais considéré comme prioritaire, a été réouvert en 2025 à la suite d'une mission d'audit sanitaire de la Commission européenne menée en mai 2024, mettant fin à trois années de suspension des exportations égyptiennes. Pour soutenir cette stratégie, une réforme institutionnelle et plusieurs projets d'investissement d'envergure sont en cours, dans le prolongement de la loi n° 146 de 2021, promulguée en 2022, relative à la Protection et au Développement des Lacs et des Ressources halieutiques (actualise un cadre législatif datant des années 1980). Cette loi a restructuré la gouvernance du secteur en transformant la General Authority for Fish Resources Development (GAFRD) en Lakes and Fish Resources Development Agency (LFRDA), directement rattachée au Premier ministre et non plus au ministre de l'Agriculture. Elle introduit également une série de mesures de régulation et de sécurité sanitaire visant à encadrer la pêche de capture comme l'aquaculture. Parmi les principaux projets d'investissement, figurent notamment le méga-projet Al-Fayrouz, lancé par la Suez Canal Fish Farming and Aquaculture Company sur environ 8 000 hectares, destiné à couvrir à terme jusqu'à 70% de la demande intérieure en poissons et crevettes (inauguré en 2021 par le président Al-Sissi), ainsi que la ferme aquacole de Ghalyoun, sur la côte méditerranéenne, fruit d'un partenariat industriel entre la National Company of Fishery and Aquaculture (NCFA), détenue par l'armée, et la société chinoise Evergreen Aquaculture.

Des premières réponses face à des risques environnementaux, sociaux et économiques croissants

Des limites environnementales et économiques de plus en plus pressantes. Le dynamisme économique se heurte toutefois à des pressions environnementales croissantes. Pour l'aquaculture, dont la production est issue à près de 80% sur l'eau douce, le principal défi réside dans le stress hydrique grandissant, dans un contexte de raréfaction des ressources du Nil et de salinisation accrue des terres, en particulier dans le Delta. Par ailleurs, la pollution chronique des eaux du Nil et des lacs, due aux rejets agricoles, industriels et domestiques, compromet la qualité sanitaire des produits et par conséquent la capacité d'exportation de l'Égypte. En 2023, la FAO a ainsi accompagné la mise en place d'une stratégie pour la biosécurité aquatique. Le secteur fait également face à des contraintes économiques, liées à la dépendance à l'importation de soja, ingrédient clé dans l'alimentation piscicole. Cette dépendance renchérit les coûts de production et fragilise la compétitivité des élevages. Des travaux de recherche menés notamment par le National Institute of Oceanography and Fisheries (NIOF) visent à développer des substituts locaux pour réduire cette dépendance. Quant à la pêche de capture, essentiellement traditionnelle et pratiquée sur les rives du Nil et dans les lacs (seuls 20% des bateaux sont motorisés), sa production est en déclin ces dernières années, au rythme de la baisse des stocks halieutiques et de leur qualité constatée depuis plusieurs décennies. La surpêche impacterait ainsi entre 25% et 50% des stocks de poissons selon la Banque mondiale.

Des premières initiatives pour promouvoir une pêche durable. Pour ce qui est de l'aquaculture, les projets d'envergure, comme Ghalyoun et Al-Farouz, cités ci-dessus, ont

intégré des pratiques plus durables, notamment le recours progressif à des systèmes de recyclage de l'eau, et une gestion optimisée des déchets aquatique. A plus petite échelle, un système pilote aquaponique solaire a été mis en place sur le site de recherche d'Abbassa (gouvernorat de Sharqia), avec un financement du World Fish et de l'ambassade de Norvège. Ce système combinant élevage de tilapia amélioré et culture de légumes (DWC) fonctionne à 100% à l'énergie solaire. Il recycle les nutriments aquatiques du poisson pour irriguer les plantes, réduisant ainsi l'usage de l'eau jusqu'à 90% de moins que l'agriculture conventionnelle. Pour ce qui est de la pêche en capture, au-delà de l'actualisation réglementaire, a été lancé en 2023 le projet d'un port de pêche intégré à Rosetta, regroupant service industriel, administratif et commerciaux, qui devrait permettre de mieux contrôler les débarquements et encourager des pratiques de pêche responsable. Enfin, plusieurs initiatives privées émergent, bien que leur portée demeure limitée. Parmi elles, l'ONG HEPCA, chargée de la gestion de la zone protégée de Samadai (réserve des dauphins), a mis en place un fonds d'indemnisation pour soutenir les pêcheurs locaux durant les périodes d'interdiction de pêche – notamment pendant la reproduction – afin de prévenir la pêche illégale et d'atténuer les impacts sociaux liés au plafonnement de la production.

Alexandra LAMOTTE, Conseillère développement durable

Le numérique, un secteur en plein essor



La transformation numérique est une priorité portée par les autorités locales, intégrée depuis 2023 dans la Vision 2030 qui ambitionne de faire de l'Égypte un hub numérique régional. L'Égypte tend à multiplier les initiatives, à structurer son cadre juridique et à développer ses infrastructures. Elle bénéficie en outre d'une main d'œuvre reconnue et d'une position stratégique. La transition numérique, particulièrement énergivore, impose toutefois des investissements économes en énergie.

L'Égypte se structure et veut s'imposer en tant que hub numérique régional

Le ministère des Communications et des Technologies de l'information (MCIT) pilote une stratégie numérique transversale à vocation régionale. Il est appuyé par de nombreuses agences spécialisées, en particulier l'Agence de développement de l'industrie des technologies de l'information (ITIDA, 2004), bras opérationnel du ministère soutenant les entreprises locales du secteur, le développement des compétences et la relation avec les investisseurs étrangers, et le Centre d'innovation appliqué (AIC) destiné à la recherche pour numériser l'administration et les entreprises publiques. Ces dernières années, le MCIT a multiplié les stratégies sur la cybersécurité (2023-2027), l'intelligence artificielle (2021-2024 et 2025-2030), mise en œuvre par le Conseil national sur l'IA, et l'offshoring (2022-2026), cette dernière ayant pour vocation de localiser des activités de services et de recherches numériques par des mesures incitatives différenciées.

Le gouvernement ambitionne de porter la contribution des technologies de l'information et de la communication (TIC) à 8% du PIB d'ici 2030, contre 5,8% du PIB actuellement. Le secteur a enregistré une croissance de 14,4% en 2023/24 (5,6 Md USD de revenus), soit l'une des plus élevées parmi les principaux secteurs de l'économie. La dynamique s'est poursuivie en 2024/25 avec une croissance de 13,8%, les TIC ayant été le troisième principal secteur à avoir contribué positivement à la croissance du PIB.

Cette progression s'appuie sur un cadre réglementaire en voie de structuration. En plus d'une série de lois spécialisées récentes, plusieurs institutions placées sous l'autorité du MCIT régulent le secteur. L'Autorité nationale de régulation des télécommunications (NTRA) favorise la concurrence dans le domaine des TIC, assure l'efficacité des réseaux de télécommunications et élabore des stratégies propices au développement d'infrastructures numériques bénéfiques à l'ensemble du pays. Créée en 2009, et rattachée à la NTRA, l'équipe égyptienne de veille et d'intervention en cybersécurité (EG-CERT) est responsable de la sécurité informatique. L'Autorité de régulation financière (FRA) vise à mettre en place un environnement d'affaires propice à l'investissement.

L'Égypte œuvre au développement d'un écosystème dynamique et favorable à l'innovation et aux startups du digital. Le Centre d'innovation technologique et d'entrepreneuriat (TIEC, 2010), principale agence en charge de la création d'un écosystème d'innovation, soutient

l'innovation à travers des programmes d'incubation, tels que Start IT, qui contribuent à la domination égyptienne dans l'écosystème startup africain. En 2024, les levées de fonds ont atteint 329 M USD, soit plus d'un tiers du total à l'échelle du continent africain, contre 141 M USD en 2019. Parmi les investisseurs actifs figure Partech, qui a réalisé plusieurs investissements en Égypte, notamment dans la Fintech (Money Fellows), l'Edtech (Almentor) et la PropTech (Nawy). Le pays compte ainsi 563 startups actives (1^{er} écosystème d'Afrique), surtout dans la Fintech, avec des champions comme MNT-Halan (seule licorne égyptienne), Valu et Fawry. En revanche, l'IA reste marginale, avec seulement 21 startups égyptiennes recensées en 2021 (3,7% de l'écosystème). L'attractivité égyptienne a été renforcée par la création du Smart Village en 2001, offrant réductions douanières, subventions et proximité avec les régulateurs et centres de recherche. Dans cette dynamique, les autorités se sont fixées pour objectif de porter la R&D de 1% à 3% du PIB d'ici 2030

Consciente de ses atouts, l'Égypte multiplie et attire les investissements dans le numérique

L'Égypte jouit d'une position stratégique et d'une main d'œuvre bien formée. Située à la jonction de trois continents, l'Égypte est le 2^{ème} pays ayant le plus de câbles sous-marins dans le monde (une vingtaine, derrière les États-Unis), captant plus de 15% des flux de données mondiaux et 90% des flux de données entre l'Asie et l'Europe. L'Égypte s'appuie aussi sur des talents qualifiés, compétitifs et abondants, avec 200 000 diplômés en sciences et technologie par an ; lesquels sont toutefois de plus en plus tentés par les salaires attractifs proposés à l'étranger, notamment le Golfe, alimentant à la fois la fuite des cerveaux et les transferts de fonds de la diaspora.

Les investissements locaux comme étrangers sont conséquents. Entre 2019 et 2023, l'Égypte a investi près de 2 Md USD dans la modernisation de ses infrastructures numériques. Les priorités concernent la fibre optique (360 M USD d'allocations publiques en 2021) et le réseau 5G, dont le déploiement a débuté en juin 2025 après l'attribution des licences aux opérateurs WE Telecom, Etisalat, Vodafone et Orange. Le marché des centres de données, évalué à 278 M USD en 2024, devrait atteindre 694 M USD d'ici 2030 avec une croissance annuelle de 16,5%, et pourrait être soutenu par des partenariats régionaux, comme le récent câble sous-marin Coral Bridge inauguré en août 2025 entre Taba (Égypte) et Aqaba (Jordanie). Les investissements concernent également la production industrielle, avec l'implantation d'usines de câbles à fibre optique.

L'Égypte occupe une place significative à l'échelle régionale en matière de numérique. L'Égypte est l'une des principales destinations d'IDE dans le secteur numérique à l'échelle régionale, avec 11,4 Md USD reçus entre 2018 et 2022 (dernières données disponibles), devant l'Arabie saoudite (5,1 Md USD sur la période) et le Qatar (environ 490 M USD). L'Égypte devrait devenir, d'ici 2030, le troisième pays de la région Afrique du Nord-Proche-Moyen Orient à tirer le plus profit de l'IA, avec une contribution au PIB estimée à 42,7 Md USD sur un total régional de 320 Md USD. L'Indice mondial de l'innovation 2025 (GII25) met en avant des résultats conformes aux attentes et prometteurs, Le Caire étant le seul pôle

d'innovation africain (4^{ème} de la région ANMO), qui sont toutefois à relativiser, l'Égypte ne se plaçant qu'au 12^{ème} rang régional (86^{ème} mondial sur 133).

L'Égypte accueille un nombre élevé d'entreprises étrangères en matière de R&D, avec la présence de géants mondiaux de la technologie tels qu'Oracle, Cisco, Microsoft ou IBM qui soutiennent le secteur par leurs centres d'excellence, mais aussi de la Chine qui multiplie les investissements ces dernières années (investissement par Huawei de 300 M USD entre 2024 et 2029 pour la formation et le transfert de compétences). De grandes entreprises françaises ont établi leur centre régional d'innovation en Égypte dont Ratp-Dev, Alstom et Valeo tandis que d'autres, comme Atos, Idemia, Orange et Thalès, contribuent à la transformation numérique de l'Égypte.

L'enjeu de la fracture numérique est pris en compte dans les investissements. La pénétration internet est ainsi déséquilibrée entre zones rurales (63%) et zones urbaines (84%) tandis que l'utilisation d'internet est inégale entre les hommes et les femmes. Si, à l'échelle nationale, le taux de pénétration internet est de 81,9% (supérieur à la moyenne régionale de 75,9%), les infrastructures actuelles ne permettent pas à la vitesse médiane de téléchargement internet depuis le réseau mobile de décoller (de 56,47 Mbps, très inférieure à la moyenne régionale de 154,3 Mbps). Le prix du mégabit mobile, de 0,17 USD, est très compétitif à l'échelle mondiale mais reste encore élevé pour une majorité d'Égyptiens.

La transition numérique nécessite des investissements économes en énergie. La dépendance égyptienne à ses importations de gaz, nécessaires au fonctionnement d'infrastructures particulièrement énergivores, est un autre enjeu majeur. La concentration des données dans un nombre limité d'infrastructures (seuls 14 centres de données sont recensés en Égypte contre 300 en France), révélée par l'incendie du centre de données Ramsès en juillet 2025, impose des investissements significatifs et des solutions d'efficacité énergétique, qui constituent des opportunités supplémentaires pour nos entreprises.

Alexis RONCHEWSKI, Chargé de mission

INDICATEURS

Indicateurs macroéconomiques		Égypte			
Macroéconomie	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
PIB nominal (en Md USD) - dont en % :	475	394	380	346	387
Agriculture	11,50	11,20	12,30	11,20	11,10
Industrie	26,80	26,20	23,70	24,80	24,30
Services	46,10	46,10	47,60	47,70	48,10
Autres	15,60	16,50	16,40	16,30	16,50
PIB par habitant (en USD)	4587	3744	3570	3191	3579
Croissance du PIB réel (%)	6,7	3,8	2,4	4,3	4,5
Taux d'inflation, IPC moyen (% annuel)	8,5	24,4	33,3	20,4	11,8
Finances publiques (en % du PIB)	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
Déficit budgétaire	-6,2	-6,0	-6,3	-9,2	-6,8
Excédent primaire	1,3	1,6	7,1	4,5	5,2
Compte courant	-3,5	-1,2	-6,3	-4,9	-4,0
Dette publique	88,5	95,9	96,4	82,8	77,5
Dette externe	32,8	41,8	43,0	40,7	34,7
Balance des paiements (en Md USD)	2023/24		2024/25		
	T4 (avr-juin)	T1 (juil-sept)	T2 (oct-déc)	T3 (janv-mars)	T4 (avr-juin)
Balance commerciale	-10,8	-14,1	-13,4	-10,8	-12,7
Exportations totales	8,4	9,1	9,6	11	10,5
Importations totales	-19,2	-23,1	-23,1	-21,9	-23,1
Balance des services	3,1	4,1	3,2	3,5	4,3
Revenus du tourisme	3,5	4,8	3,9	3,8	4,2
Revenus du canal de Suez	0,9	0,9	0,9	0,8	1,0
Transferts de la diaspora (nets)	7,5	8,3	8,7	9,4	10
Balance courante	-3,7	-5,9	-5,2	-2,3	-2,2
Solde compte de capital et financier	9,8	3,8	4,1	-1,2	2,5
Flux nets d'IDE	22,4	2,7	3,3	3,8	2,4
Flux nets d'inv. de portefeuille	-0,1	-0,4	-3,3	5,3	-0,5
Solde global	5,6	-1,0	0,5	-1,4	-0,2
Secteur bancaire ^[1]	2023	mars-24	juin-24	sept-24	déc-24
Crédit à l'économie (% dépôts)	53,3	59,9	60,3	61,3	62,5
Fonds propres (% total des actifs)	5,9	6,9	6,5	6,5	6,6
Créances douteuses (% prêts totaux)	2,9	2,6	2,7	2,4	2,3
Notation dette souveraine	Note	Perspective		Date	
Moody's	Caa1	Positive		07-mars-24	
Standard & Poor's	B-	Positive		18-mars-24	
Fitch	B	Stable		01-nov-24	

Source : Ministère des finances, Banque centrale, FMI.

[1] Banques opérant en Égypte, à l'exclusion de la Banque centrale d'Égypte.

Conjoncture monétaire		2024/25				2025/26		
		Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Inflation en glissement annuel (%)	Inflation urbaine	13,6	13,9	13,6	14,9	13,9	12	11,7
	Inflation sous-jacente	9,4	10,4	9,4	11,4	11,6	10,7	11,3
Taux d'intérêts directeurs (%)	Taux de rémunération des dépôts	27,25	25	24	24	24	22	22
	Taux de refinancement	28,25	26	25	25	25	23	23
Taux de change	EGP/EUR	57,7	57,6	56,1	58,1	55,6	56,7	55
	EGP/USD	50,7	50,7	49,7	49,5	48,6	48,5	47,2
Réserves de change (Md USD, fin du mois)		47,4	47,8	48,1	48,5	49	49,3	49,5

Source : Banque centrale d'Égypte.

Indicateurs socioéconomiques	Égypte	ANMO	Monde
Démographie	2024	2024	2024
Population	116,5 M	572,5 M	8,1 Md
Croissance démographique (%)	1,62	1,3	0,91
Densité (hab/km ²)	117	69	63
Taux de pauvreté de la tranche inférieure des revenus moyens (\$3,65 PPA 2017)	23,75	-	7,15
Population âgée de 15 à 64 ans - <i>données 2023</i>	71,7 M	330,6 M	5,4 Md
Espérance de vie à la naissance (années)	71,81	73 ^[1]	73,32
Marché du travail	2023	2023	2023
Population active (% âgée de 15-64 ans) - <i>données 2022</i>	47	49	66
dont femmes	17	20	53
Chômage (% total de la population active)	7	9	5
dont femmes	17	16	5
Alphabétisation des adultes (% âgée de 15-64 ans)	75	81	87
dont femmes - <i>données 2022</i>	69	74	84
Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation (%)	27	29	20
dont femmes	39	41	28
Environnement	2023	2023	2023
Émissions de CO2 (tonnes métriques/hab)	2,3	-	4,7
Mortalité dû à la pollution atmosphérique (pour 100 000 hab) - <i>données 2021</i>	253,4	117,1	99,7

Source : Banque mondiale, Nations Unies, OIT.

[1] Données 2022.

Pour vous abonner, merci de remplir le formulaire suivant : [formulaire d'inscription en ligne](#).

Si vous souhaitez vous désinscrire, vous pouvez le faire via ce [lien](#). Si vous rencontrez des difficultés avec les formulaires, merci de contacter : pauline.belhassine-paillet@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbacher, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet, Malek Hafsi et Alexis Ronchewski.